L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 10 JANVIER 1882.

Les compagnies d'incendie ne sont élevé le tuyau sur les matelots de l'Opera Funk.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1882.—Température—Plaies légères, vents du nord qui passent à l'est et au sud, hausse de la température dans le pulsée du baromètre.

Température du 9 janvier 1882

6 heures du matin	Fahrenheit: 62	Centigrade 16
Midi	72	22
3 P. M.	73	23
6 P. M.	73	23

Lundi, 9 janvier 1882.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	67	Louisville, Ky.	42
Atlanta	63	Memphis, Tenn.	48
Cincinnati, Ohio	—	Mobile, Ala.	70
Cairo, Ill	44	Nashville, Tenn.	48
Chattanooga, Tenn	53	Nashville, Tenn.	48
Cincinnati, O.	44	New Orleans, La.	75
Davenport, Iowa	32	Pittsburg, Pa.	37
Dubuque, Iowa	43	Pittsburg, Pa.	37
Galveston, Texas	60	Savannah, Géo.	73
Indianola	48	St. Louis, Mo.	42
Keokuk, Iowa	43	St. Louis, Mo.	42
Key West, Fla.	78	St. Paul, Minn.	—
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	50
Leavenworth, Kan.	47	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	3.04	Nashville, Tenn	32.06
Cairo, Ill	37.01	New Orleans	4.03
Cincinnati, O.	37.07	Omaha, Neb	—
Davenport, I.	2.00	Pittsburg, Pa	12.08
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La.	13.11
La Crosse, Wis.	—	St. Louis, Mo.	13.03
Leavenworth, K	4.00	St. Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	13.08	Vicksburg, Miss	28.66
Memphis, Tenn	29.11	Yankton	—

Rapport du niveau du fleuve depuis le 1 avril 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Henry C Lind, Jr., à Mlle Mary M Roble.
John L Veelkel à Mlle Anna Moss Bevack.
Theodore Allertien à Mlle Ida Breiding.
John H McEligh à Mlle Emma T. Robertson.
Frank F Bellew à Mlle Josephine Tripsey.

Naissances.

Mme John Leavy, une fille, 20 déc.
Fidel Torrès, un garçon, 25 déc.
Joe Almanzar, une fille, 28 déc.
M Bailey, un garçon, 9 déc.
George Kidder, une fille, 30 déc.
Louis A Dupont, une fille, 1 janv.
Terrence Tobenkin, un garçon, 25 oct.
John E Jasson, un garçon, 4 janv.
Adam Theobald, une fille, 2 juillet.
O L Martinez, un garçon, 5 janv.

Décès.

Fanny Jackson, c, 13 ans, Ne 143 rue des François.
Peter Dupont, 18 jours, Ne 101 rue Marigny.
Samuel Gromwold, c, 8 jours, Ne 835 rue St-Claude.
John Hanley, 64 ans, Ne 281 rue Commune.
Pierre Jus, 73 ans, Ne 406 rue Canal.
George Milano, 5 mois, Ne 151 rue Nord-Rampart.
Mlle M Ida Behan, 23 ans, Ne 255 Rue Jackson.
Lucy Dersey, c, 22 ans, rue Lizardi.
Kate M Marshall, c, 2 ans, coin Franklin et Esplanade.
Jean Hoisidobre, 66 ans, coin Tonti et Rome nade Carondelet.
Mme Veuve Marie Schwegher, 70 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
George F Ohlsen, 4 mois, Ne 299 rue des François.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 130 personnes, dont 17 de la phthisie pulmonaire, 2 d'affection du cœur, 5 (vieillards) et 7 (petits enfants) de débilité, 5 de la maladie (chronique) de Bright, 5 de la pneumonie, 4 de la dentition, 3 de la fièvre typhoïde, 3 de l'entérite, 3 de la dysenterie, 4 de la diarrhée, 1 de la fièvre scarlatine 1 de la petite vérole, 4 de vieillesse.

Age.—Au-dessous d'un an, 22; de 1 à 2 ans, 3; de 2 à 5 ans, 4; de 5 à 10 ans, 3; de 10 à 15 ans, 3; de 15 à 20 ans, 7; de 20 à 25 ans, 9; de 25 à 30 ans, 6; de 30 à 40 ans, 9; de 40 à 50 ans, 12; de 50 à 60 ans, 14; de 60 à 70 ans, 18; de 70 à 80 ans, 16; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 2; de cent ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalité—Canadiens, 1; Chinois, 1; Anglais, 1; François, 5; Allemands, 14; Irlandais, 22; Louisianais, 65; Russes, 1; Américains (autres que Louisianais), 18; natifs du pays de Galles, 1; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 68 personnes du sexe masculin, y compris 21 de couleur; 67 du sexe féminin, dont 28 de couleur.

Il y a eu 19 décès à l'hôpital de charité, 2 à l'Hôtel-Dieu, 2 à l'asile des aliénés, 6 à d'autres institutions de charité.

Les coroners ont délivré 22 certificats de décès.

Il y a eu 7 morts-nés, dont 4 de couleur.

Voyageurs arrivés aux principaux hotels.

CITY HOTEL.

H Armstrong, st Bernard; Wm Minot, Terre bonne; W W Whitehead, Lafourche; Wm Harris Kraft, Thibodaux; Angell; Amos Stiles, W H Kapp, Mlle Orléans; W P Phillips, New Texas; Mr F Phillips et femme, s Numpert Phillips, s r Phillips Jr, miss Amelia Phillips, Lakeland; E J Surlemen, Rose Hill; J Gaudin, Belle Chasse; Mrs Mary, Louisiana; F Pratt, W H Gray et son fils, Cautes; H C Rogers, Quee Hill; W W Jones, Pinchemoyitchoc; M Liddle, Mandeboro; Mississippi; E P Black, Chicago; s s Barbox, Wm M Murder, saint s s Blackwell, s Dorman, R G Rafferty, Arco's Sedge Troqdon, Paris, Illinois; W W Connor, Columbia, Tex; S N Braxton, Pooll, Ind; Geo W Spangs, Washington, D C; Meyer Fitagant, Ner, Honduras; Wm Walburn, J J Gubernator, A G Jukes, St Louis; P J Parker, Boston; P L Timmerman, Car du Nord; Jno S Wilkins, St Louis.

Cour criminelle de district.—A la section A. (juge Roman)—Ledgement de Geo. County, accusé d'attaque à main armée, a été remis à demain, mercredi; celui de James Walsh, prévenu d'avoir blessé Mme M. Louis, a été remis sans fixation de date.

Willis Vermeille, accusé d'avoir blessé Edgar Davis, a été acquitté.

A la section B, (juge Luzenberg)—Edward Quinn a été condamné à $10 d'amende ou dix jours de prison de paroisse pour voies de fait.

Michel Burns a été convaincu d'avoir, le 30 novembre dernier, volé un cointurion renfermant quinze piastres qu'on lui avait confiées en sa qualité de driver d'un des cars du N. O. City Railroad Company.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Jeff. Clark, prévenu de voies de fait.

Le jugement de Camille Meyère, accusé de voies de fait; celui de Thompson Johnson et de Delaine Maxell, prévenus de vol, ont été remis à demain, mercredi.

Cour du recorder Mittenberger.—A. Simpson et Sam Smith, prévenus de port d'armes cachées, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Wm. Robinson, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Léon Palas et A. Lafleur, accusés d'être à la veille de se battre en duel, ont fourni un cautionnement de $1000 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois.

Thomas Cummings, Salvadore Aber et Martin Leroy, prévenus d'avoir enfreint la loi 24 de 1879, qui défend de faire battre des chiens, ont été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire. C'est chez Leroy, au coin des rues Levée et Montégut, que le combat a eu lieu.

Alex Scott, convaincu de vagabondage; Manda Hill, diversses et de bris de paix; Ella Brown et Hy Makane, de bataille et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

James Hall, accusé d'avoir troublé la paix, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Frank Ashton, prévenu d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Wm Healy qui a été atteint d'aliénation mentale, a été envoyé en prison en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Cour du recorder Davey.—Augustus Cook, accusé de port d'armes cachées; W. Keen, de voies de fait, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Aida Williams, accusée de n'avoir aucun moyen d'existence, et arrêtée, nuitamment chez Mme Robins, dans la rue Jackson; W. H. Smith, prévenu d'avoir troublé la paix, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police.

L. F. Dean et Hardy Davis, accusés de vol; Charles Jones, John Kerere et Thomas Bunker, de langage obscène dans les rues; ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Geo. Donlon, prévenu d'avoir blessé Dentis Dwyer, a été envoyé en prison en il restera jusqu'au jour de l'indication. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $1,000.

L'interrogatoire de Marion F. Coppedge, accusé de meurtre de sa femme.

Dépositions entendues, hier, à la Cour du recorder Davey.

Le Dr Charles Faget.—Je demeure au No 981 de la rue des Remparts.

Je suis médecin. Je suis aussi coroner.

Le 28 décembre dernier, ayant été informé, par la police, qu'une femme avait été tuée, accidentellement, dans la rue Dryades, entre Poydras et Lafayette, je me suis transporté à l'endroit indiqué. J'ai fait l'autopsie du cadavre. La femme avait, à la tempe gauche, à un demi-pouce en avant de l'oreille, une blessure occasionnée par une balle qui avait traversé horizontalement la tête. [Le docteur a ensuite décrit la blessure.]

Mme Wirbel.—Je demeure au No 169 de la rue Dryades.

Mme Cozart [la défunte] demeurait chez moi. Il y a quatre semaines de cela, elle m'a loué des chambres; elle m'a dit se nommer Mme Cozart. Je connais l'inculpé. Je l'ai vu chez moi trois semaines après l'arrivée de Mme Cozart, qui me l'a présenté comme M. Cozart, son mari. Je ne savais pas qu'il avait un autre nom; je ne l'ai appris que le soir du jour où Mme Cozart a été tuée.

Quand la police est venue chez moi, j'ai pris M. Coppedge à part et lui ai dit: "Mon ami, je ne sais pas ce qui s'est passé entre vous et votre femme. Il passait sa main sur les vêtements de celle-ci. Lorsqu'il a trouvé la poche de la robe de sa femme, il a pris un couteau, et, après avoir coupé la poche, a enlevé tout l'argent qui s'y trouvait. Il a fait cela un instant après le départ du docteur.

Mme Marie Van Austin.—Je demeure au No 9 de la rue des Remparts.

Je connais l'accusé. Le 10 novembre dernier, Mme Cozart est venue chez moi pour louer une chambre. Je lui en ai loué une; elle y est restée huit jours. Elle m'a dit qu'elle attendait son mari et son enfant, qui devaient arriver du Texas. Après qu'elle m'eut dit cela, je lui ai conseillé d'aller dans une pension où elle serait mieux avec son mari et son enfant que chez moi, car je ne tenais pas de pension.

Elle a suivi mon conseil. Deux semaines plus tard, elle est venue chez moi et m'a présenté son mari et son enfant. L'inculpé est bien celui qu'elle m'a présenté et m'a dit être son mari. Elle est revenue me voir deux fois après cela. Je ne l'ai plus revu. Ayant appris l'accident par la voie des journaux, je suis arrivée à la conclusion que cette dame devait être celle qui demeurait chez moi. Je ne la connaissais pas sous le nom de Coppedge.

On amène l'enfant en cour; le témoin l'a mis sur ses genoux. On demande à l'enfant: "Où est ta mère?" il a répondu: "Elle est morte."

Jos. H. Spearing.—Je demeure au No 545 de la rue du Camp.

Je crois reconnaître l'accusé. Je ne connaissais pas la défunte. J'ai eu bureau au No 46 de la rue St-Charles. M. F. Herbert, notaire, y a son étude.

Dans le courant de décembre dernier, vers trois heures et demie de l'après-midi, M. Herbert m'a prié et a prié M. Billings de passer à son étude pour y signer, en qualité de témoins, un acte qu'il allait rédiger; je m'y suis rendu et j'y ai vu une dame, un monsieur que je n'avais jamais vu auparavant et M. Bowers, qui demeure à Carrollton.

M. Herbert a rédigé un testament; après l'avoir lu, il a demandé à la dame que j'ai vue à l'étude de M. Herbert est celle qui est morte; elle a dit se nommer Mme Coppedge.

Mme Catherine Schaffer.—Je demeure chez Mme Weibel, au No 169 de la rue des Dryades. J'y demeurais quand la défunte a été tuée.

Le 27 décembre dernier, j'étais couchée malade, au moment où la détonation s'est fait entendre. Mme Weibel était dans ma chambre dans le même moment. M. Cozart l'ayant appelée, elle est sortie puis est montée au premier étage. Je croyais que la maison était en feu. Je me suis levée et j'ai été dans la chambre de la défunte, qui était étendue sur le plancher.

Geo. Weibel.—Je demeure au No 169 de la rue des Dryades.

Le soir du coup de pistolet, vers neuf heures, j'étais à l'Académie de Musique. Je suis rentré chez moi vers onze heures et j'ai alors appris qu'un accident avait eu lieu dans la maison. Je suis monté au premier étage et j'y ai vu une femme couchée sur le plancher.

Paul Bernard.—Je demeure au No. 219 de la rue Poydras.

(Le témoin a déclaré ne rien savoir de ce qui s'est passé).

Mme Elizabeth Taylor.—Je demeure au No. 173 de la rue Liberté.

Jai connu la défunte à la Mobile. Je l'ai vue au marché Poydras, la veille du jour où elle a été tuée. Je ne connaissais pas son nom; je l'ai toujours entendue appeler Mollie et Sis. Je ne connais pas l'inculpé.

La suite de l'interrogatoire a été remise à demain, mercredi, à deux heures de l'après-midi.

L'arrestation de José Da Silva.—L'interrogatoire de José Da Silva, accusé d'avoir enlevé et violé Marie Duran y Delgado, a été repris, hier matin, à la cour de l'honorable M. M. Cohen, commissaire des Etats-Unis.

M. Whitaker, un des avocats de l'inculpé, a demandé une nouvelle audition de cause quant à la seconde "exception," que le magistrat a refusé d'admettre.

Voici les points sur lesquelles il a basé sa demande: 1° Il appert, par la cinquième section du traité d'extradition, que le "superior consular officer"—le fonctionnaire consulaire supérieur—ne peut pas demander l'extradition de José Da Silva en l'absence de l'agent diplomatique de l'Espagne ou de celui qui est à Washington, D. C.; 2° Le "such superior consular officer" ne peut faire la demande que quand cette demande d'extradition vient d'une possession coloniale, d'une des parties et les Etats-Unis ne peuvent être considérés comme possession coloniale de l'Espagne.

Après les plaidoiries, le magistrat a annoncé qu'il était prêt à entendre de nouvelles dépositions et qu'il demanderait un autre jour sa décision sur la demande de nouvelle audition de cause.

On a alors appelé M.

Joaquin Gonzales.—Je demeure dans la rue St-Louis, à la Nouvelle-Orléans. Je demeurais à la Havane. Je suis arrivé ici le 11 décembre dernier. Je connais, depuis deux ans, M. Da Silva et son fils. J'ai vu, en novembre dernier, l'inculpé et une demoiselle monter dans une voiture. Une femme de couleur les accompagnait; elle était servante chez la demoiselle. Je suis venu de la Havane avec l'inculpé et son père. [On a montré au témoin des lettres.] Je les ai vues entre les mains de José Da Silva; à bord du steamer. C'était le second jour après notre départ de la Havane.

La jeune fille a été volontairement avec l'accusé. J'étais celui qui connaît le fait la voiture dans laquelle étaient l'inculpé et la demoiselle. Je suis venu ici en qualité de domestique de Da Silva. J'étais employé par Doña Dolores del Castro; je l'ai quittée le 7 décembre et me suis engagé avec Da Silva, en sortir la même j'ai couché chez lui.

Je n'ai pas causé avec l'inculpé avant qu'il montât dans ma voiture. Je les ai amenés au "Consulo de la Infanta," puis les ai ramenés au coin où je les avais pris. La demoiselle et la servante sont alors descendues de la voiture. J'ignore de quel côté elles ont été. Je ne me rappelle pas combien de jours après le jeune homme a été arrêté. C'était la première fois que je les voyais et que je les conduisais.

La suite de l'interrogatoire a été renvoyée à Mardi—aujourd'hui—à 10 heures

La Bourse aux produits de la Nouvelle-Orléans. — Election annuelle. — L'élection annuelle du président, du vice-président, du trésorier et des directeurs de la Bourse aux produits de la Nouvelle-Orléans—N. O. Produce Exchange—a eu lieu hier.

Il y avait sept listes—savoir:

Président, E K Converse;
Vice-président, N D Wallace;
Trésorier, F O Trépagnier;
Directeurs, A A Maginnis, M Schwabacher, F J Odendahl, H McClokey, J B Sinnott;

Président, A J Gomila;
Vice-président, C H Polsem;
Trésorier, F O Trépagnier;
Directeurs, Nicholas Burke, N D Wallace, Hugh McClokey, John T Gibbons, F J Odendahl;

Président, E K Converse;
Vice-président, N D Wallace;
Trésorier, F O Trépagnier;
Directeurs, Hugh McClokey, J B Sinnot, W P Ross, J T Gibbons J M Frowenfield;

Président, W m H Mathews;
Vice-président, E P Del Bondio;
Trésorier, F O Trépagnier;
Directeurs, J T Gibbons, E K Converse, Jules Beaudinger, C H Dolsen, Geo E Sedis;

Président, A J Gomila;
Vice-président, N D Wallace;
Trésorier, F O Trépagnier;
Directeurs, E K Converse, J B Sinnott, J M Frowenfield, H McClokey, J T Gibbons;
Directeurs, grains en sacs J T Gibbons; provisions, H McClokey; farine, Julius Vaurin; bulk grain, Geo E Sedis; J J Odendahl; grocers (marchands de comestibles) J B Sinnott;

Voici les noms des élus:
Président, A. J. Gomila;
Vice-Président, N. D. Wallace;
Trésorier, F. O. Trépagnier.

DIRECTEURS

Hugh McClokey, John T. Gibbons,
J. B. Sinnott, J. M. Frowenfield.

La lutte s'est portée sur le président; MM. Converse et Gomila ont obtenu le plus de voix; le premier en a eu 233; le second, 285. M. Gomila a été proclamé l'élu des actionnaires.

Bal donné par la Batterie D de l'Artillerie d'Orléans, capt. Geo. Schaeffer, commandant.—Très jolie fête que celle donnée par la batterie D de l'Artillerie d'Orléans, à la salle Grunewald. Décoration charmante, société nombreuse et choisie, élégantes toilettes, animation et entrain, rien ne manquait à ce bal, dont les heureux invités se souviendront longtemps. Il n'est donc pas étonnant que les danses se soient prolongées fort avant dans la nuit.

Nous donnons avec plaisir les noms des officiers et sous officiers formant les différents comités:

Comité d'arrangement.
Capt. Geo Schaeffer, Chairman.
Lieut. P. J. Coiron. Hon. Lieut. J. Faure
Sergt. J. Fouhrer. Cap. A. Lafon.
Soldat V. Lamaga
Comité d'invitation.
Lieut. P. J. Coiron, Chairman.
Lieut. J. Levy. Sergt. J. Fouhrer
Cap. A. Lafon. Hon. Lieut. J. Faure.
Commissaires.
Capt. A. Baily-Blanchard, Chairman.
Hon. Mem. A Kenner, Jr. Lieut. A. Caron.
Lt. Donafort. Lt. Thos. Camp. Cap. A. Lafon
Soldat J. Sabatier.
Comité de réception.
Lieut. J. Levy Chairman.
Membres honoraires—A. Kenner, Jr.
I. Bell Geo. Grover. Sergt. L. Forget.
Sergt. A. Roques. Corp. L. Levy. Priv. A. Vitesse
Priv. A. Detourville. Sergt. B Casanave
Corp. J. Workhouse. Priv. J. Girard.
Privates M Bonelle. E Hilbold. J. Montsacho
V. Lamanda, H. Swede, P. Scarrion, V. Ignatio

Le bureau de police s'est réuni, hier soir.

Le policeman F. Rice, du quatrième "precinct" accusé de conduite indigne d'un agent de police; le policeman W. Rooney, du sixième precinct, prévenu de négligence, d'insubordination et d'absence sans autorisation de son supérieur, ont été rayés des cadres.

Le policeman Jas McEntee accusé de négligence et de n'avoir pas répondu à l'appel du matin, a été condamné à perdre six jours de paie.

Le surnuméraire F. C. Meynier a été condamné à perdre dix jours de paie, pour négligence.

Le policeman H. F. Brennan, du sixième precinct, prévenu de conduite indigne d'un officier de police a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Le bureau s'est ensuite ajourné.

Paragraphes.—Une rixe a eu lieu, sur le trottoir du café, à l'encoignure des rues St. André et Tchoupitoulas, entre George Donlon, Dennis Dwyer et Jack Norton. Dwyer a reçu du Donlon un coup de couteau à l'abdomen. D'après le rapport de la police, Donlon ne s'est servi de son couteau qu'après avoir été assailli par les deux autres. La blessure, qui n'a aucune gravité, a été pansée par M. Pete Sanders, barbier du voisinage. Donlon a été arrêté.

—Hier matin, à six heures, Cynthia Geary, c, est morte, subitement, à sa résidence, No 357 de la rue Quatrième.

—Un feu, qu'on croit être l'œuvre de la malveillance, a éclaté dans une maison basse (No 667) de la rue des Bons-Enfants, tandis que M. John Peyrone, qui l'habite, était à un bal avec sa famille. Le feu a pris dans une chambre à coucher, derrière une armoire. Les réparations de la bâtisse et des meubles coûteront trois cents piastres.

—Robert Sinnott est tombé dans le fleuve, au pied de la rue Bourgogne. Plusieurs citoyens l'en ont retiré.

—Un cheval appartenant à M. John Fellman a glissé et soin des rues Tremoulière et Magasins, et s'est cassé la jambe droite du train de devant. On l'a transporté dans une écurie du voisinage.

—Le camion No 55 s'est heurté contre une charrette, au coin Erato et Magasins; le brancard du dernier véhicule a été brisé et le cheval légèrement blessé.

—Des voleurs sont entrés dans la résidence de Mme Whitaker, rue St-Charles, près St-Joseph; ils y ont enlevé deux boutons de chemise et cinquante sous en argent. Ils n'ont pas été arrêtés.

—Lotta Bennett et Florence Parker, qu'Henrietta Rabbi accuse de lui avoir volé une robe en soie évaluée à quarante piastres, ont été arrêtées dans la rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

—Jas Brown, c, que sa mère accuse de l'avoir attaquée à main armée, dans l'intention de la tuer, a été arrêté au coin des rues Levée et Lower Line, Carrollton.

—La société italienne de bienfaisance de la Nouvelle-Orléans, vient d'élire, pour l'année courante:

John Rocchi, président,
Capit. Diego Adorno, vice président,
Emilio Trois, secrétaire,
Angelo M. Solari, trésorier,
Giuseppe Della Valle, percepteur,
Comité de finance: John Bossio, Gustave Massel, Giorgio Tognonio, Lazzaro Olivari, Salvatore Grolono.
Dr Félix Formento, médecin,
José Llado, pharmacien,
Comité de santé: Gaetano Menghini, Félice Licciardi, Salvatore Prestosimone.

—Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, Pauline Coulon, c, a essayé de se suicider en avalant du laudanum, à sa résidence No 164 de la rue Damaine. Elle a reçu les soins du Dr Parra, qui lui a administré les antidotes nécessaires. Elle est hors de danger.

—Hier soir, à six heures, Ph. Brown, c, est tombé d'un mulet, au coin des rues Richard et Tchoupitoulas; il a reçu plusieurs contusions graves. On l'a transporté chez lui, rue Laurel, près Washington, où il a reçu les soins d'un médecin.

—C. C. Cain, capitaine de la prison de paroisse, s'est constitué prisonnier, hier matin, à onze heures, au capitaine Behemin, à l'emmagasinage Claiborne et Canal. Amené devant le recorder Davey, il a été requis de donner un cautionnement de $2,500 pour répondre d'une accusation d'être entré, nuitamment, chez M. Winne, et d'y avoir commis un vol. Il n'a pas pu fournir le cautionnement; il a été écroué.

—Des voleurs ont essayé d'enfoncer la porte de M. J. A. Sicard, charpentier, No 167 de la rue Gasquet.

—Hier matin, à 8 heures, Louis Jas. Dunn, c, âgé de 11 ans, a été arrêté par M. John Favolora, propriétaire d'un magasin à l'encoignure St-Jane et Commune. M. Favolora l'a attrapé lui enlevant de l'argent d'un tiroir; il avait déjà pris cinq piastres et quatre-vingt-cinq sous.

—Un feu a été promptement éteint, hier, à trois heures de l'après-midi, à une manufacture pour égrener le coton, au coin des rues Erato et Front.

—M. Wersburger, sous-marshal des Etats-Unis, a mis à l'enchère, hier, en face de la Douane, les bateaux à vapeur J. M. Kohler et Kate P. Kounts. Le capitaine W. H. Thorwigan pour une somme de $10,000 est devenu acquéreur du premier bateau et M. C. McCann pour une somme de $2,200 est devenu acquéreur du second.

Frank Rose trouvé au No 249 rue Décatur, où il débite des Opera Funk.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Troubles à Paris à propos de l'anniversaire de la mort de Blanqui.

Paris, 8—Pendant qu'une procession se composait de 3000 personnes se rendait au cimetière du Père Lachaise, pour y célébrer l'anniversaire de la mort de Blanqui, quelques unes des personnes qui formaient le cortège, se sont livrées à des démonstrations illégales qui ont nécessité l'intervention de la police, il y a eu 23 arrestations, parmi lesquelles, celle de Louise Michel.

Un coup de pistolet a été tiré dans la foule, mais sans résultat. La procession s'est ensuite dispersée.

Elections de sénateurs.

Paris, 8—Les élections sénatoriales ont eu lieu aujourd'hui. Ont été élus 64 républicains et 15 conservateurs. Les républicains ont gagné 22 sièges. La majorité nationale républicaine devient par là même inattaquable. Le sénat se trouve en parfaite harmonie avec la Chambre des députés. Une révision de la constitution devient par conséquent inutile.

Les sénateurs élus.

Paris, 9 mai—MM. Victor Hugo, Peyrat, Teisin et de Freycinet, sénateurs actuels, et le major Labordère, candidat des irréconciliables, ont été élus par le département de la Seine.

M. de Freycinet est également élu dans les départements de l'Arriège et Tarn-et-Garonne. M. Léon Say est élu à Versailles. Les ex-ministres de Falloux et de Talhouet ont été battus.

Mécontentement des classes ouvrières à Paris.

Paris, 9—La suppression de la manifestation de dimanche, à l'occasion de l'anniversaire en mémoire de la mort de Blanqui, a vivement indisposé les classes ouvrières, ce qui peut amener une situation grave.

Les désordres à Paris—Condamnations.

Paris, 9—Les personnes arrêtées hier pour désordres commis pendant la démonstration Blanqui, ont été conduites devant le tribunal correctionnel. Louise Michel a été condamnée à 15 jours de prison et les autres de 10 jours à 2 mois.

Sérieuses complications en Egypte.

Alexandrie, 9—Des complications sérieuses se sont élevées entre les Chambres et le contrôleur général européen, à cause de mesures financières.

Cheriff Pacha, premier ministre, est soutenu par l'armée, et l'on s'attend à une nouvelle démonstration. La situation est critique.

Le prince de la Couronne Regent de l'empire.

Paris, 9—Une dépêche de Berlin dit: l'empereur Guillaume a résolu de proclamer le prince de la couronne, Frederik Guillaume régent, le 22 mars prochain, 85e anniversaire de la naissance de cet empereur.

Saisie d'un journal critiquant le récent manifeste de l'empereur Guillaume.

Londres, 9—Une dépêche de Vienne au Daily Telegraph dit: L'Algermaine Zeitung a été saisi par suite d'un article qui qualifie le récent manifeste de l'empereur Guillaume de coup-d'Etat.

Le but du restrict de l'empereur Guillaume.

Londres, 9—Le correspondant de Berlin de la St James Gazette dit que, suivant des autorités dignes de foi, le restrict de l'empereur Guillaume au ministère prussien est le premier pas fait pour protéger le gouvernement contre le danger imminent où il se trouve de devenir un simple instrument entre les mains des majorités parlementaires.

Les occupants de la seconde chaloupe de la Jeannette morts probablement.

St-Pétersbourg, 7—Soulkowski, qui est allé à la recherche de la Jeannette, à bord du "Chasseur," a rencontré le capitaine du vapeur "Rodgers" qui avait la même mission, il télégraphie d'Irkoutsk, en date du 26 décembre.

Nous nous sommes séparés de Rodgers, le 9 août. Le Rodgers cingle vers Herald Island. Le Streelook ayant à bord l'expédition de Brême, retourna alors vers les ports de Chine, après avoir accompagné le Rodgers dans ses recherches. Un échoner américain ayant à bord le capitaine Dunlap, dernier qui avait été jeté à la côte, l'avait rencontré dans la baie de Providence.

Le capitaine dit avoir vu une chaloupe contenant des cadavres, des cuillers d'argent et d'autres articles à la marque de la Jeannette. La chaloupe avait abordé sur "Herald Island," le commandant du Rodgers a résolu alors de se rendre sur les lieux. Il compte hiverner en cet endroit, puis, aidé par des chiens achetés au Kamchatka, organiser des recherches sur l'île.

Sensation produite par le rescrit impérial d'Allemagne.

Londres, 9—Une dépêche de Berlin au Standard dit: Depuis le conflit parlementaire, il y a une vingtaine d'années, jamais une sensation si profonde, si universelle n'a été créée que par celle que vient de provoquer le rescrit adressé au ministère prussien par l'Empereur. Tout le monde comprend la gravité de la situation.

La note de Bismark au Quirinal relativement au Pape.

Londres, 9.—Le correspondant du Standard à Rome dément le télégramme de Rome publié samedi par la Défense, de Paris, relativement à la note du prince Bismark au Quirinal, demandant un Congrès des puissances et aux préparatifs que ferait le Pape pour fuir à Malte

Le décret de l'empereur Guillaume condamné par la presse de Vienne.

Vienne, 9—Ici tous les journaux influents condamnent le décret de l'empereur Guillaume.

Condamnation des Italiens auteurs des troubles de Marseille.

Rome, 9—La Presse critique amèrement les verdicts qui ont été rendus à la cour d'Aix contre les Italiens qui ont pris part aux troubles de Marseille.

Relaxation prochaine de M. Parnell.

Londres, 9—Le Daily News dit que les amis de M. Parnell comptent de le faire relâcher avant l'ouverture du Parlement.

Le News pense que le gouvernement s'occupe de cette affaire.

Mme Adam et la Czarine.

Londres, 9—La dépêche de Berlin au Morning Post, annonçant que Mme Adam allait visiter St-Pétersbourg, sur l'invitation de la Czarine, était fausse. Il n'agit ici de Mme Adam, éditeur de la Nouvelle-Revue de Paris.

Nouvelle concession de chemin de fer au Mexique.

Mexico, 9—Une concession avec subside de $8000 par kilomètre, a été accordée au comte Telfener, agent de Decastro, pour un chemin de fer allant de Matamoros à Tampico, à la condition que De Castro achèterait un embranchement de Victoria, appartenant à la concession Gould-De Gress.

Immigration scandinave.

San Francisco, 8—Ch. A. Henry, réditeur du Valkyrien Scandinavian Journal, publié dans cette ville, a été engagé par Henry Villard pour amener du pays de 5000 à 10,000 Scandinaves pour faire les travaux du chemin de fer Northern Pacific. Il va être fait des offres à ces émigrants de s'établir le long de cette ligne.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 9—Quand la séance s'ouvre, la foule a envahi toute la salle; il ne reste pas une seule place vide, et les dames sont en majorité.

Le prisonnier arrive à 9 heures et demie. On le conduit dans sa chambre d'attente. Il paraît plus nerveux qu'à l'ordinaire, et tout en lui exprime l'anxiété.

En prenant place au banc des accusés, il jette un regard furtif sur toute l'assemblée; puis il commence un discours évidemment à l'intention du jury.

J'ai reçu, dit-il, plus de 800 lettres de dames en grande partie. Quand j'en aurai le temps, s'y répondrai. Je veux, en attendant, envoyer mes compliments aux dames américaines, et les remercier de leur sympathie. Elles ne veulent pas que je sois pendu.

L'opinion publique change rapidement à mon égard.

J'ai reçu, samedi, un chèque de $1000 d'un stalwart de Brooklyn, et un autre de $500 des stalwarts de New-York. Je prie le jury de tenir compte de l'opinion publique au cette affaire.

L'huissier cessa de le faire taire.

Guiteau se retourne alors vers lui et brutalement lui crie: Restez tranquille et mêlez vous de vos affaires. Ne m'interrompez pas, quand je parle. Si vous avez un peu de sens commun, vous comprendrez votre position ici.

C'est avec cette même que commence la séance. Mr. Scoville reprend sa plaidoirie, il parle pendant une heure sans interruption, et est écouté avec une profonde attention. Il insiste sur ce point essentiel sur ce fait que les insanes connaissent souvent la différence entre le bien et le mal, et pour cette raison tiennent leurs plans secrets. Il demande pour l'insanité le bénéfice de doute.

M. Scoville achève sa plaidoirie à midi, et demande à faire quelques remarques personnelles. Faisant allusion à ses discussions avec le juge Porter, il se défend de vouloir porter atteinte aux droits et aux règlements établis dans les cours, mais il a du critiquer la conduite du conseil de la partie adverse quand elle le méritait, et les menaces de la poursuite ne peuvent l'intimider. Il cite, entr'autres, l'habitude de l'avocat de la partie adverse de s'incliner avec affectation devant le juri en entrant dans la cour.

Il fait souvent croire salutes le droits et la foule, mais sans résultat. La procession s'est ensuite dispersée.

Elections de sénateurs.

Paris, 8—Les élections sénatoriales ont eu lieu aujourd'hui. Ont été élus 64 républicains et 15 conservateurs. Les républicains ont gagné 22 sièges. La majorité nationale républicaine devient par là même inattaquable. Le sénat se trouve en parfaite harmonie avec la Chambre des députés. Une révision de la constitution devient par conséquent inutile.

Les sénateurs élus.

Paris, 9 mai—MM. Victor Hugo, Peyrat, Teisin et de Freycinet, sénateurs actuels, et le major Labordère, candidat des irréconciliables, ont été élus par le département de la Seine.

M. de Freycinet est également élu dans les départements de l'Arriège et Tarn-et-Garonne. M. Léon Say est élu à Versailles. Les ex-ministres de Falloux et de Talhouet ont été battus.

Mécontentement des classes ouvrières à Paris.

Paris, 9—La suppression de la manifestation de dimanche, à l'occasion de l'anniversaire en mémoire de la mort de Blanqui, a vivement indisposé les classes ouvrières, ce qui peut amener une situation grave.

Les désordres à Paris—Condamnations.

Paris, 9—Les personnes arrêtées hier pour désordres commis pendant la démonstration Blanqui, ont été conduites devant le tribunal correctionnel. Louise Michel a été condamnée à 15 jours de prison et les autres de 10 jours à 2 mois.

Sérieuses complications en Egypte.

Alexandrie, 9—Des complications sérieuses se sont élevées entre les Chambres et le contrôleur général européen, à cause de mesures financières.

Cherif Pacha, premier ministre, est soutenu par l'armée, et l'on s'attend à une nouvelle démonstration. La situation est critique.

Le prince de la Couronne Regent de l'empire.

Paris, 9—Une dépêche de Berlin dit: l'empereur Guillaume a résolu de proclamer le prince de la couronne, Frederik Guillaume régent, le 22 mars prochain, 85e anniversaire de la naissance de cet empereur